



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01140

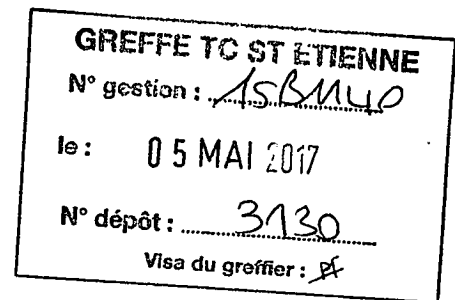
Numéro SIREN : 814 008 249

Nom ou dénomination : SAS CSFDEV

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2017 sous le numéro de dépôt 3130

CSFDEV

SAS au capital de 43.000 €
Siège social : 18 Ter Rue du Faubourg Saint-Jean
42600 MONTBRISON
814.008.249 RCS SAINT ETIENNE



PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 MARS 2017

Le vendredi 31 mars 2017 à 15 heures 15, au Cabinet de Maître John-Emile DEYGAT, Avocat, 1 Allée de l'Electronique – 42000 SAINT ETIENNE,

Les actionnaires de la société CSFDEV se sont réunis sur convocation du Président.

Monsieur Thibault THOMAS, Président, préside l'assemblée, assisté de Monsieur David PONCHON, Directeur Général.

Monsieur Romain TOINON participe à l'assemblée générale.

Le Président constate que les actionnaires présents possèdent ensemble la totalité des actions composant le capital social.

L'assemblée étant régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Elle rappelle ensuite que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs,
- Questions diverses.

Puis elle dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport du Président,
- le texte des résolutions.

T T D R

CSFDEV

SAS au capital de 43.000 €

Siège social : 18 Ter Rue du Faubourg Saint-Jean

42600 MONTBRISON

814.008.249 RCS SAINT ETIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 MARS 2017

GREFFE TC ST ETIENNE	
N° gestion : <u>ASBML40</u>	
le :	<u>05 MAI 2017</u>
N° dépôt : <u>3130</u>	
Visa du greffier : <u>✗</u>	

Le vendredi 31 mars 2017 à 14 heures, au Cabinet de Maître John-Emile DEYGAT, Avocat, 1 Allée de l'Electronique – 42000 SAINT ETIENNE,

Les actionnaires de la société CSFDEV se sont réunis sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui est signée par les actionnaires présents.

Madame Cécile DEGARDIN, Présidente, préside l'assemblée, assistée de Messieurs Thibault THOMAS et David PONCHON, Directeurs Généraux.

Monsieur Romain TOINON participe à l'assemblée générale.

Les membres du bureau certifient la feuille de présence qui, ainsi régularisée, constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble la totalité des actions composant le capital social.

L'assemblée étant régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Elle rappelle ensuite que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Agrément d'un nouvel actionnaire,
- Remboursement d'un compte courant d'actionnaire,
- Apport en compte courant d'actionnaire,
- Démission de la Présidente,
- Démission d'un Directeur Général,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs,
- Questions diverses.

Puis elle dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la feuille de présence,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions.

JP R T ED T.T

[...]

Madame la Présidente offre ensuite la parole aux actionnaires qui auraient des explications à demander ou des observations à présenter.

Après un large échange de vues et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Cécile DEGARDIN de ses fonctions de Présidente, à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Thibault THOMAS de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer, en remplacement de Madame Cécile DEGARDIN, démissionnaire, Monsieur Thibault THOMAS aux fonctions de Président, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Ce dernier déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie de la présente délibération, et spécialement à Maître John-Emile DEYGAT, Avocat, Immeuble Le Delta – 1 Allée de l'Electronique - 42000 – SAINT-ETIENNE, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales auprès des différentes administrations et organismes qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

PP R T CD T.T

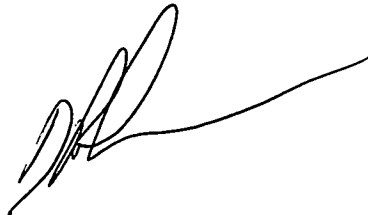
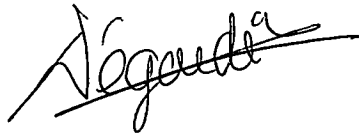
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

Après lecture, le présent procès-verbal a été signé par les participants.

Cécile DEGARDIN

« Bon pour démission
des fonctions de Présidente »

" Bon pour démission des
fonctions de Présidente",



David PONCHON

Thibault THOMAS

« Bon pour démission des fonctions
de Directeur Général et acceptation
des fonctions de Président »

" Bon pour démission
des fonctions de
Directeur général et
acceptation des
fonctions de Président "



Romain TOINON

